

## **Les jeux politiques du calcul: computation et mobilisation dans l'action publique** Proposition de dossier thématique pour la Revue d'Anthropologie des Connaissances — David Demortain, INRA-LISIS, demortain@inra-ifris.org

Que le nombre soit le fondement d'une capacité de gouverner est aujourd'hui bien compris. Le nombre, celui que l'on mesure ou que l'on calcule, est une technologie politique générique, qui semble avoir de tout temps fondé la capacité et la légitimité à gouverner, pour un Nikolas Rose (Rose N., 1991) — pour qui « *Numbers here are an intrinsic part of the mechanisms for conferring legitimacy on political authority* » — comme, plus récemment, pour Alain Supiot (Supiot A., 2015).

Le nombre constitue des phénomènes en objets d'action publique. Il fige les agendas, circonscrit les possibilités d'en débattre. « Prendre des mesures », c'est bien à la fois mesurer et intervenir, définir et prendre en charge des problèmes sociaux, sanitaires ou environnementaux (Dagiral E. et al., 2016). La quantification est aussi un mode de gestion des publics, où les problèmes locaux et particuliers ne sont reconnus qu'à partir du moment où ils acquièrent une existence dans les tableaux statistiques. Pour Espeland et Stevens, prolongeant Foucault, c'est un moyen de discipline essentiel: "*Quantitative measures are a key mechanism for the simplifying, classifying, comparing, and evaluating that is at the heart of disciplinary power.*" (Espeland, W. and Stevens, M., 2008). C'est, enfin, une expertise. La quantification entérine le pouvoir des groupes professionnels qui ont la légitimité de définir les informations que l'on collecte, les méthodes d'analyse et d'interprétation, et qui maîtrisent les opérations de classification des événements, au plus près ou au cœur même des administrations. Les appareils statistiques nationaux ont étroitement compté dans la construction, le déploiement et la légitimation des pouvoirs d'intervention de l'Etat moderne en Europe (Desrosières A., 1992, Porter 1995).

Aujourd'hui pourtant, différentes évolutions laissent à penser que, si la quantification et le calcul sont des technologies de pouvoir reconnues, et des appuis anciens pour la constitution du pouvoir d'intervention des Etats sur les sociétés, ils constituent également un répertoire d'action pour des acteurs plus diversifiés, à qui ils permettent de restructurer les réseaux et les agendas de l'action publique, et d'y introduire du jeu. On peut en effet faire l'hypothèse que la mise en calcul, et la production d'évaluations, appréciations ou supputations sur l'action publique, à partir d'opérations sur les nombres, les données ou les mesures, émerge comme une forme d'action collective. Le terme de computation nous enjoint à réfléchir à ce qui se réalise à travers ces opérations sur et à partir des nombres, à penser systématiquement ensemble calcul et action. Plusieurs illustrations peuvent être appelées à l'appui de la démonstration qu'existerait, parallèlement au régime fermé de la gouvernance par les nombres, ce qu'on pourrait appeler une politique de la computation.

Les modèles computationnels sont employés dans toute une série de politiques publiques, et participent à leur formulation, ou au réglage des instruments employés (Kieken 2004). Ils sont d'autant plus performatifs sur les politiques publiques que leurs limites sont exposées et discutées dans les institutions et dans les espaces publics (Egmond S. van and Zeiss R., 2010 ; Upham P. et al., 2015). Des associations ou des groupements de recherche, peuvent, par

exemple, développer de nouvelles formules de calcul pour donner à voir d'autres réalités futures et constituer de nouveaux scénarios légitimes concernant, par exemple, l'évolution de la production énergétique, ou de la sécurité alimentaire globale. Modifiant les données disponibles ou non, ils donnent à des situations alternatives un plus grand réalisme, et influent sur les agendas et les cadrages des problèmes publics. Le calcul est, de ce point de vue, une forme de participation épistémique (Reichmann 2013).

La critique de l'action publique, lorsque celle-ci est fondée sur la quantification, passe aussi, et peut-être de plus en plus, par l'examen des formules et des procédures de calcul, des algorithmes. La demande de transparence et d'accès aux données se prolonge de manière concrète, et de plus en plus fréquente, par l'évaluation des données produites, la critique du réalisme des mesures et de la signification des calculs, et parfois par la critique des formules, algorithmes ou modèles employés par les administrations et les services publics. L'emploi d'algorithmes prédictifs pour prévoir les tendances et la localisation des faits de délinquance grâce aux données historiques, se généralise. A mesure que cet emploi se généralise, l'examen critique des formules de calcul s'étend lui aussi, notamment pour des acteurs qui souhaitent peser sur les objets et cadrages de l'action publique. L'audit du calcul et des algorithmes s'affirme ainsi comme un registre d'engagement critique dans l'action publique (Andrews et al., 2017 ; Crawford, K., 2016).

On observe, troisièmement, que le calcul s'affirme comme une expertise, que des groupes ou des organisations peuvent faire valoir pour entrer dans un domaine d'action publique et compléter, sinon contester, celle des professionnels de l'action publique en place. Le calcul de taux de récidive ou de risque d'occurrence de faits de délinquance permet aux *data scientists* de rentrer dans l'aire du travail policier ou judiciaire (Christin 2017), tandis que l'analyse de données alternatives à travers des modèles dédiés permet à des entreprises ou à des associations intéressées par l'enjeu des choix énergétiques de participer à la formulation des politiques publiques, parfois en lieu et place des corps d'économistes et ingénieurs habituellement consultés, exactement comme cela se passe dans d'autres juridictions professionnelles moins fermées. Le calcul, en d'autres termes, donne des capacités d'action à des groupes dont l'identité et l'expertise sont en formation (Kennedy, H. et al., 2015).

On constate plusieurs mouvements potentiels, donc : des acteurs collectifs font exister de nouveaux problèmes (ou de nouvelles versions de problèmes déjà constitués) et de nouvelles actions, modifiant, critiquant, proposant des formules de production des nombres. La mise en formule de leurs agendas, visions ou intérêts permet plausiblement de gagner une capacité de mobilisation et d'influence, que la perspective du nombre comme technologie de pouvoir laisse difficilement apparaître. Ces mouvements signifient une modification des acteurs, des infrastructures d'information et des agendas déjà institués ; une forme de pluralisation de l'action publique, peut-être temporaire et circonscrite à ces domaines d'action publique où les limites du gouvernement traditionnellement s'éprouvent – environnement, énergie, sécurité etc., mais non moins réelle.

Au-delà de la « volonté d'émancipation à l'égard de l'autorité » qui définit le stactivisme (Bruno, I. et al., 2014 ), les opérations sur les nombres constituent un moyen de participation aux sous-systèmes dans lesquels se négocie l'action publique. Dès lors que le nombre est une technologie de pouvoir, agir sur ceux-ci et sur les opérations par lesquels ils sont produits, devient nécessairement une ressource de mobilisation pour des groupes visant à modifier l'action publique, ses agendas, ses objets ou ses principes. Cela peut soutenir, à tout le moins

si leur production peut s'adapter aux intérêts et aux visions du monde des autres acteurs, un travail d'alliance et de construction de coalitions, pour modifier les politiques publiques.

Le projet de ce numéro spécial est de tester l'hypothèse selon laquelle le calcul permet d'ouvrir l'action publique, autant que de la fermer. Il pose la question des jeux politiques les jeux de données qu'ils créent. Comment et dans quelle mesure est-ce que le calcul permet la mobilisation et le travail d'influence sur l'action publique ? Comment et dans quelle mesure les calculs et les technologies de mise en calcul permettent-ils de mobiliser, de créer des coalitions pour porter d'autres visions du problème et des interventions publiques? Peut-on discerner ce qu'on pourrait appeler des coalitions calculatoires, forgées autour de manières de calculer ou de mettre en forme des chiffres, pour modifier l'action publique ? D'un point de vue théorique, le dossier se présente comme une opportunité de compléter la perspective foucauldienne, celle des dispositifs de calcul et des effets de disciplinarisation, par différents concepts permettant de saisir les jeux de pouvoir créés par la mise en calcul, et en formule, des problèmes que vise l'action publique.

Ce dossier thématique appelle ainsi des articles qui documentent et analysent des formes de mobilisation et d'action collective par le calcul, dans l'espace de lutte autour de la conception de politiques publiques. Les contributions sélectionnées devraient décrire le jeu politique qui se déploie dans le détail de la conception des formules de calcul par des acteurs institutionnels et non institutionnels, dans le cours de l'action publique – de la définition de l'agenda à la mise en œuvre, en passant par la négociation de décisions nationales ou internationales. Les secteurs de la santé, de l'environnement, de la sécurité, de l'urbain constituent à minima le périmètre le plus pertinent pour le dossier.

Les propositions de contribution (résumés de 500 mots) sont attendues pour le 1<sup>er</sup> mai ; elles devront être envoyées à [demortain@inra-ifris.org](mailto:demortain@inra-ifris.org).

Pour les résumés retenus, les propositions d'articles complets sont attendues pour le **1<sup>er</sup> décembre 2018**. D'une longueur de 45 000 signes environ, elles devront être soumises en ligne sur le site de la Revue d'Anthropologie des Connaissances : voir [www.socanco.org](http://www.socanco.org)

### Références citées

- Andrews et al. (2017), « Algorithmic regulation », CARR Discussion Paper 85, London School of Economics and Political Science and King's College London, September 2017.
- Bruno, I. et al. (2015) Statactivism: Comment lutter avec des nombres. La Découverte.
- Christin, A. (2017) 'Algorithms in Practice: Comparing Web Journalism and Criminal Justice', Big Data & Society 4(2), p.1-14.
- Crawford, K. (2016) 'Can an Algorithm Be Agonistic? Ten Scenes from Life in Calculated Publics', Science, Technology & Human Values 41(1): 77–92.
- Dagiral, E., Jouzel J.N., Mias A., Peerbaye A. (2016) 'Mesurer pour prévenir? Entre mise en nombre et mise en ordre', Terrains et Travaux: Revue de Sciences Sociales 28(1): 5–20.
- Desrosières, A. (1992) La Politique des grands nombres: Histoire de la raison statistique. Paris: La Découverte.
- Egmond, S. van and R. Zeiss (2010) 'Modeling for Policy: Science-Based Models as Performative Boundary Objects for Dutch Policy Making', Science Studies 23(1): 58–78.
- Espeland, W.N. and M.L. Stevens (2008) 'A Sociology of Quantification', European Journal of Sociology, 49(03): 401–436.
- Kennedy, H. et al. (2015) 'Data and Agency', Big Data & Society 2(2).

- Kieken, H. (2004) 'RAINS : Modéliser les pollutions atmosphériques pour la négociation internationale/RAINS : Modeling atmospheric pollution for international negotiations', *Revue d'histoire des sciences* 57(2): 377–406.
- Porter, T.M. (1996) *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- Reichmann, W. (2013) 'Epistemic Participation: How to Produce Knowledge about the Economic Future', *Social Studies of Science* 43(6): 852–77.
- Rose, N. (1991) 'Governing by Numbers: Figuring out Democracy', *Accounting, Organizations and Society* 16(7): 673–692.
- Supiot, A. (2015) *La gouvernance par les nombres*. Cours au Collège de France (2012-2014), Poids et Mesures Du Monde. Paris: Fayard.
- Upham, P. et al. (2015) 'The Use of Computerized Models in Different Policy Formulation Venues: The MARKAL Energy Model', in *The Tools of Policy Formulation: Actors, Capacities, Venues and Effects*.